

REYNOUTRIA JAPONICA HOUTT.,
REYNOUTRIA SACHALINENSIS (F. SCHMIDT)
NAKAI ET *REYNOUTRIA* × *BOHEMICA*
CHRTEK & CHRKOVA

Famille : Polygonacées

Stratégie d'intervention (*)

	4	3	2	1
Origine	Asie de l'Est			
Niveau de menace pour l'environnement en France (analyse FCBN**)	risque élevé			
Statut régional ***	envahissant majeur (présence, dynamisme et changements induits sont constatés sur le territoire et taxons répandus)			
Plan régional d'action	-			
Plan national d'action	-			



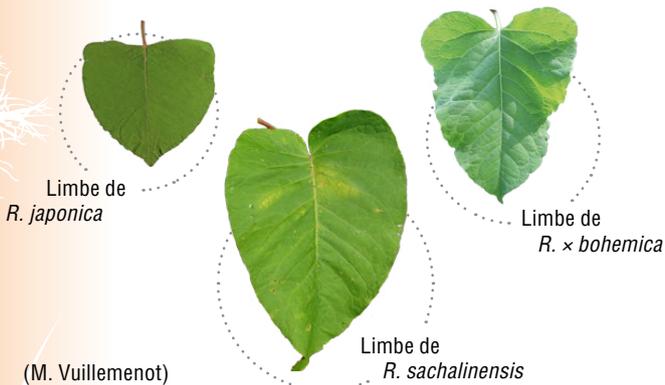
Renouée asiatique en pleine floraison (vallée du Dessoubre - Doubs, G. Bailly)

Description et risque de confusion

La renouée du Japon, la renouée de Sachaline et leur hybride, la renouée de Bohême, développent des tiges ligneuses, creuses et droites de trois à quatre mètres de hauteur.

Les feuilles, alternes, peuvent atteindre 40 centimètres de long pour *R. sachalinensis*.

Le limbe est en forme de pelle, brusquement tronqué à la base et à peine plus long que large chez *R. japonica*, nettement cordé et beaucoup plus long que large chez *R. sachalinensis* et intermédiaire chez *R. × bohemica*. Les nervures de la face inférieure du limbe sont glabres chez *R. japonica*, densément garnies de poils longs et flexueux chez *R. sachalinensis* et plus ou moins poilues chez *R. × bohemica*, avec des poils plus courts et droits que chez *R. sachalinensis*.



Les fleurs sont groupées en grappes, blanches, à cinq tépales ailés et donnent parfois un fruit sec (akène). Selon les espèces, les massifs de renouées présentent des inflorescences hermaphrodites ou des inflorescences femelles (les étamines sont avortées).



Biologie et écologie en Franche-Comté

La reproduction sexuée, bien que possible, demeure marginale chez les renouées asiatiques au regard de leur extraordinaire expansion clonale. Cette dernière s'opère grâce à leurs puissantes tiges souterraines (rhizomes) traçantes, verticalement et horizontalement.

En cas d'arrachage et de dissémination d'un fragment de ces rhizomes, le bouturage de la plante est parfaitement assuré. En période végétative, une tige coupée est aussi capable de produire une nouvelle plante, mais en principe cela nécessite qu'elle soit au contact d'un sol très humide.

En 2002, une étude de la distribution géographique des renouées asiatiques en Franche-Comté (Voinot *et al.*, 2002) a établi les constats suivants :

- leur développement optimal s'opère sur des sols bien aérés (structure sablonneuse à caillouteuse), riches en matières organiques et bien ensoleillés ;
- leur dissémination est la plus efficace le long des cours d'eau, et notamment ceux ayant un débit rapide et soumis à des crues régulières ;
- leur propagation est aussi étroitement liée aux espaces remaniés par les activités humaines (friches urbaines et industrielles, berges modifiées des cours d'eau, talus des axes routiers et ferroviaires, lieux de dépôts de remblais, etc.).

Ainsi, les crues décapantes et les travaux de terrassement se rejoignent dans leur capacité à colporter des fragments de renouées et à rajeunir les substrats en les rendant propices au développement de ces plantes.

Historique d'apparition et de distribution en France

Les renouées du Japon et de Sachaline ont été introduites en Europe au XIX^e siècle comme plantes fourragères, ornementales, mellifères ou encore fixatrices de sol.

La renouée du Japon s'est naturalisée vers la fin du XIX^e siècle et a débuté sa colonisation exponentielle au milieu du XX^e siècle.

(*) 4 : veille, contrôle inutile ou inenvisageable ; 3 : contrôle uniquement en cas de menace de sites/territoires à enjeux ; 2 : contrôle restreint à certains sites/territoires à enjeux et gestion préventive ailleurs ; 1 : recherche d'un contrôle sur l'ensemble de la région
 (***) Leblay & Marco (2010) d'après les critères de Weber & Gut (2004) : faible risque = peu probable que l'espèce soit une menace sur l'environnement ; risque intermédiaire = nécessité d'aller plus loin dans les observations ; risque élevé = l'espèce présente le risque de devenir une menace sur l'environnement
 (****) Vuillemenot *et al.*, 2016. Liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes en Franche-Comté et préconisations d'actions, 2016. CBNFC-ORI, 32 p. + annexes.

Elle est désormais présente sur l'ensemble du territoire métropolitain, bien que plus rare dans le bassin méditerranéen. Au cours de toute cette période, la renouée du Japon et la plus rare renouée de Sachaline ont produit en Europe une grande variété d'hybrides, tous réunis sous le nom de renouée de Bohême. Certains de ces hybrides sont considérés comme plus invasifs que les espèces parentes.

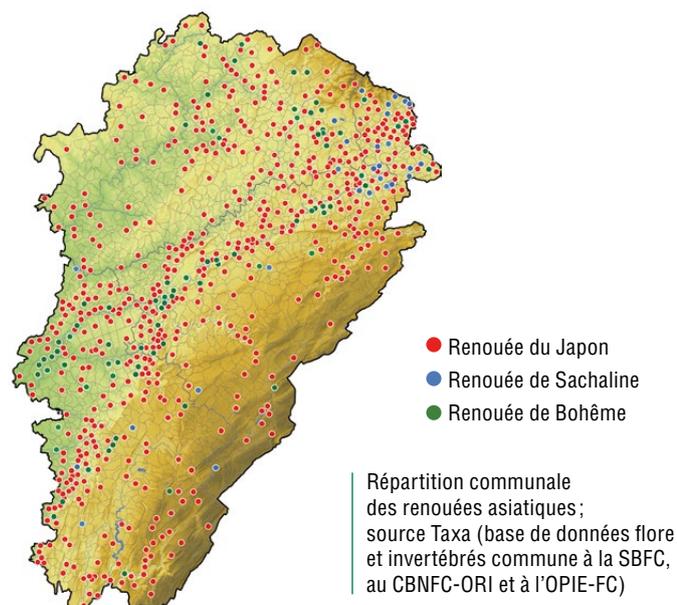
Distribution et état des populations en Franche-Comté

Les premières mentions régionales de renouées asiatiques datent de la fin des années 1940.

Désormais, même si la cartographie de ces espèces n'est pas exhaustive en Franche-Comté, les données recensées indiquent que la renouée du Japon est très commune, avec des territoires plus concernés que d'autres.

Les vallées sont particulièrement touchées notamment celles du Doubs, de la Loue et leurs principaux affluents, ainsi que les rivières descendant du massif vosgien.

De même, tous les secteurs où se concentrent les réseaux de transports et les activités humaines comme la conurbation Belfort-Montbéliard, les Avants-Monts, la Bordure jurassienne, etc. Si la renouée de Sachaline demeure plus dispersée et localisée, sa répartition reste à confirmer, et davantage encore pour la renouée de Bohême qui est certainement assez fréquente en milieu alluvial.



Nuisances induites

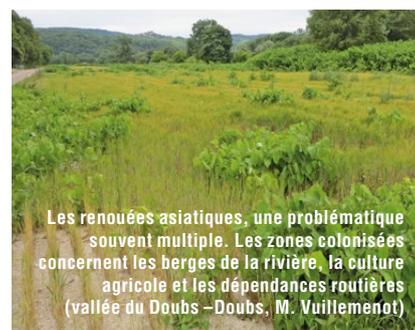
Capables de former des massifs monospécifiques, impénétrables, de croissance rapide et parfois vastes, les renouées asiatiques sont responsables d'impacts nombreux et variés. Sur les bords de cours d'eau, elles transforment durablement les milieux, en simplifiant significativement la richesse et la composition des communautés végétales et animales en place.

En Franche-Comté, un bouleversement profond dans la structure des peuplements entomologiques a par exemple été mis en évidence, avec une baisse générale de richesse, d'effectifs et de diversité (Mora *et al.*, 2002).

L'empêchement de la régénération naturelle de la forêt et la formation d'embâcles constituent d'autres nuisances évidentes.

Le long des axes de transport, les renouées compliquent et accroissent

les interventions des gestionnaires, amenés à limiter le développement de ces plantes pour des raisons de sécurité et d'entretien du patrimoine, mais aussi contraints à trouver des solutions pour ne pas les disséminer davantage lors de leurs interventions.



Depuis les berges des rivières ou les talus routiers, les massifs de renouées peuvent également gagner sur les milieux agricoles environnants, conduisant parfois à des pertes d'usages de terrain.

Plan d'action et méthodes de lutte

Les innombrables travaux de recherche et expérimentations de gestion concernant ces plantes convergent sur l'extrême difficulté d'obtenir des résultats probants, sur l'intensité des efforts à consentir, et pire, sur la possibilité de les favoriser et de les disséminer davantage involontairement. En effet, une gestion inadaptée ou trop courte dans la durée peut être contreproductive. Ainsi, les lieux d'intervention doivent être soigneusement sélectionnés pour accroître les chances de succès et pour limiter le coût de l'opération. Les critères peuvent porter sur la faiblesse de la surface des massifs, sur la vulnérabilité de la localisation des foyers vis-à-vis du risque de dissémination ou encore sur les enjeux écologiques ou humains concernés.

Différentes méthodes d'intervention peuvent être envisagées pour contrôler le développement des renouées, toujours en privilégiant les techniques non polluantes ou traumatisantes pour les milieux. En Franche-Comté, les techniques les plus éprouvées consistent :

- à perturber la constitution des réserves nutritives des renouées, en les fauchant ou en les arrachant régulièrement, voire en posant une barrière physique pérenne (paillage) ;
- à réduire la disponibilité d'accueil des milieux pour les renouées, en reconstituant par exemple une ripisylve ombragée ou en favorisant des plantes autochtones compétitives (bourdaine, sureau-yèble, etc.).

Lors de la gestion, l'une des difficultés récurrentes demeure la destination des résidus coupés ou arrachés, le brûlage des végétaux étant réglementairement interdit et le compostage pouvant présenter des risques de dissémination.

Enfin, dans tous les autres cas, la préoccupation doit être le confinement des foyers. Des mesures doivent être prises pour éviter leur expansion et leur dissémination d'un site à un autre.

Principales sources bibliographiques

Leblay E. & Marco A., 2010. *Etablissement de fiches informatives sur les espèces végétales exotiques à risque pour la biodiversité sur le territoire national français*. FCBN, 41 p.

Mora F., 2002. Impact de la prolifération de la renouée du Japon (*Fallopia japonica* (Houtt.) Ronse) sur la structure générale des peuplements entomologiques autochtones. *Journées techniques nationales « renouées »*, Echel, Besançon 19&20 juin 2002, Besançon.

Tison J.-M. & de Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, XX + 1196 p.

Voinot J.-B., Gaillard V. & Solviche A., 2002. Distribution géographique des de la renouée du Japon sur la tête du bassin versant Rhône-Méditerranée-Corse. Elaboration de stratégies de régulation. *Journées techniques nationales « renouées »*, Echel, Besançon 19&20 juin 2002, Besançon.